

# DISTRIBUTION ET COLLECTE DU COURRIER

## CLUA du 14 avril 2021



**Caisse  
des Dépôts**  
GROUPE

# Sommaire :

- |           |  |           |
|-----------|--|-----------|
| <b>01</b> | <b>Etude préalable et décisions CODIR en 2020</b>                        | <b>3</b>  |
| <b>02</b> | <b>Description du dispositif mis en place à partir du 4 janvier 2021</b> | <b>6</b>  |
| <b>03</b> | <b>La communication auprès des services</b>                              | <b>11</b> |

**01**

**Etude préalable et décisions CODIR 2020**

# Etude préalable août 2020

En août 2020, le Service des flux et le Service immobilier et environnement de travail ont réalisé une étude pour évaluer de manière détaillée la durée :

- d'une tournée inter-sites (Quatuor, Saint-Serge, Rue Louis Gain)
- de la collecte du courrier aux différents étages (Rue Louis Gain)

Cette étude s'inscrivait dans le cadre de la réorganisation des fonctions support et dans le contexte du départ à la retraite de deux agents du Service immobilier et environnement de travail.

# Décisions CODIR 2020

- Une seule tournée par jour pour Saint Serge et Quatuor au lieu de deux jusqu'en 2020
- A l'instar du site parisien, suppression des collectes du courrier départ dans les étages pour les trois sites : les assistantes secrétaires descendent les courriers départ de leur secteur dans les casiers mis à disposition à cet effet au RDC de chaque site
- Lancement d'une étude sur les options possibles pour la tournée inter- sites : externalisation éco-responsable ou maintien d'une prestation interne

**02**

**Description du dispositif mis en place dès  
le 4 janvier 2021**

## Description du dispositif mis en place dès le 04/01/2021

- Recours au prestataire RoueLibreEnMaine pour la tournée inter-sites. Ce choix résulte de l'analyse des différentes options et des offres reçues. Il permet :
  - 1) de faire intervenir un acteur de l'économie locale
  - 2) de privilégier un mode de transport 'doux' (transport à vélo)
- Le prestataire effectue sa tournée sur le créneau entre 12h00 et 14h00 tous les jours depuis début janvier 2021

## Description du dispositif mis en place dès le 04/01/2021

Sur les trois sites angevins, les assistantes secrétaires descendent désormais les courriers départ de leur service :

- dans des bannettes dédiées à leur fonds à Quatuor (au RDC) et à Saint-Serge (dans le hall)
- Dans les casiers du SAS de l'atelier de routage Rue Louis Gain

***au plus tard à 14 H*** : tous les courriers qui nécessitent d'être affranchis (à destination des clients, des employeurs etc...), ainsi que les courriers internes à destination de Paris, Metz ou Bordeaux puisque ceux-ci sont également acheminés par la Poste  
***au plus tard à 15 H*** : les recommandés



## Description du dispositif mis en place dès le 04/01/2021

Sur les trois sites angevins, les assistantes secrétaires descendent désormais les courriers internes (à destination des autres sites angevins ou Cholet) de leur service :

- dans le casier PAM310 à Quatuor (au RDC) et à Saint-Serge (dans le hall)
- dans les casiers situés dans le couloir de l'unité des flux entrants situé au rez-de-chaussée sur le site de la Rue Louis Gain

*Remarque* : si le courrier concerne un service situé sur le même site, les assistantes secrétaires sont invitées à déposer celui-ci directement dans le casier 'arrivée' de ce service

## Description du dispositif mis en place dès le 04/01/2021

Sur les trois sites angevins, les assistantes secrétaires récupèrent le courrier de leur service :

- dans le casier correspondant à Quatuor (au RDC) et à Saint-Serge (dans le hall)
- dans le casier correspondant situé dans le couloir de l'atelier de l'unité des flux entrants au rez-de-chaussée sur le site de la Rue Louis Gain

*Cette consigne n'a pas changé par rapport aux années précédentes*

**03**

**La communication auprès des services**

## La communication auprès des services

- Envoi de mails différenciés par site mentionnant précisément les consignes (horaires, lieu de collecte ou de dépôt, bannettes ou casiers) pour le courrier sortant et pour le courrier entrant
- Cet envoi a été effectué auprès des assistantes secrétaires de tous les services, avec copie à l'encadrement, sans oublier le service médical, les syndicats, le COSOG, l'AGR, l'assistante sociale, les agents de POF...
- Envoi complémentaire le 8 janvier pour rappel des nouvelles consignes et transmission d'un plan et d'une photo concernant l'accès au sas de l'atelier d'édition

# La communication auprès des services

- Accompagnement personnalisé pour traiter des difficultés rencontrées ponctuellement, notamment sur le site Quatuor (DSC, DFPC, POF)
- Mise en ligne d'une procédure dans la Base de connaissances
- Publication d'une actualité dans la communauté Next « Espaces bâtimentaires angevins » à l'attention de l'ensemble des utilisateurs

caissedesdepots.fr

